



MÉDECINS LIBÉRAUX
HAUTS-DE-FRANCE
NORD-PAS DE CALAIS / PICARDIE

Permanence Des Soins
Éducation Thérapeutique du patient
Télémédecine
Prix de thèse
Antibiorésistance

Rapport Annuel
CPTS
Télédermatologie
COVID
MSP
2021
Handicaps

Troubles du Spectre Autistique
Zonage
Exercice coordonné
Téléconsultation

Accompagnement de thèses
Gestion de crise
SAS
Tumeurs cutanées
Vaccination
Médecine libérale
EHPAD
Prévention



ÉDITORIAL

Chers(ères) confrères,
Chers(ères) amis(ies),

C'est depuis le mois de juin 2021, que j'ai pris la Présidence de notre URPS médecin des Hauts de France. Nous nous sommes attachés à ce que le bureau puisse être représentatif de l'ensemble des courants syndicaux. Nous y avons intégré en plus les Présidents de la commission « médecin spécialiste en médecine générale » et celle « des autres médecins spécialistes ».

Nous serons attentifs, dans le cadre des différentes missions des URPS Médecins Libéraux, à aider et représenter tous les médecins libéraux, quel que soit le mode d'exercice (isolé ou en exercices coordonnés). Toutes les commissions sont importantes et avec des sujets parfois communs :

- Le médico-sociale et démarche qualité
- L'offre de soins et permanence des soins.
- La prévention, promotion de la santé et éducation thérapeutique
- Le système d'information et communications partagées

La tâche est lourde mais je suis persuadé qu'avec nos élus, mais aussi avec vous, nous pourrons être le faire valoir de l'expertise de la médecine libérale. Nous devons être les aides incontournables des projets des médecins de terrain tels que les exercices coordonnés : les Équipes de soins Primaires (ESP), les Maison de Santé Pluriprofessionnels (MSP), les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et les Equipes de Soins Spécialisés (ESS), tout en ne négligeant pas les médecins isolés en cabinet. La télémédecine avec ses différentes facettes (téléconsultation, téléexpertise, télésurveillance...) va prendre un essor de plus en plus important. C'est à nous de vous informer et de vous aider à la déployer le plus simplement possible. La prévention est aussi un axe fort et non valorisé par nos instances. Nous devons la développer car c'est l'avenir pour diminuer les trop nombreuses maladies chroniques présentes en Haut-de-France. Notre rôle de médecins passe aussi par le médico-social où la médecine libérale est confrontée en première ligne.

Nous serons très attentifs à l'environnement qui nous entoure. Des industriels (laboratoires pharmaceutiques, société dans le domaine informatique ou encore d'autres professionnels comme la prestation) s'initient de plus en plus dans le parcours de soins. Est-ce à eux de nous imposer leur vision ? Leur présence dans le paysage médical est bien évidemment indispensable mais chacun doit rester dans son rôle.

Merci de votre confiance et n'hésitez pas à nous contacter afin d'échanger et de vous aider dans votre vie professionnelle quel que soit votre mode d'exercice.

Dr Bruno STACH
Président



- 4 DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS LIBÉRAUX DANS LA RÉGION**
- 5 VOTRE URPS ET VOUS**
- Une URPS connectée !
 - Assurer une visibilité des activités de l'URPS !
 - Gestion de crise et alertes sanitaires
 - Favoriser l'installation en libéral !
 - Soutenir les futurs libéraux ! :
 - » Accompagnement de thèses
 - » Prix de thèse
- 12 ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT**
Développer l'offre réalisée par des professionnels de santé libéraux de proximité
- Construire une équipe d'ETP de proximité libérale
 - Construire et aider au déploiement de programmes d'ETP
 - Soutenir les équipes dans la coordination de programmes d'ETP
 - Sensibiliser les professionnels de santé à l'ETP
 - Concevoir de nouveaux outils
 - Superviser le Pôle régional de formateurs en ETP
- 16 NUMÉRIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION**
Contribuer à la révolution numérique en santé !
- Téléconsultation / Télésuivi
 - Télé expertise en dermatologie :
 - » Expérimentation : Détection des tumeurs cutanées / Suivi des plaies
 - » Appel à projet de l'INCA pour réaliser l'évaluation médico-économique de l'expérimentation de téléexpertise en dermatologie
 - Messageries sécurisées
 - Télésurveillance
- 20 ORGANISATION DES SOINS**
Veiller à la juste place des libéraux !
- Pacte de refondation des urgences
 - Service d'Accès aux Soins (SAS)
 - Zonage
 - Exercices coordonnés :
 - » Equipes de Soins Spécialisés (ESS)
 - » Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)
 - » Maisons de Santé Pluri professionnelles (MSP)
- 25 RENFORCER LES BONNES PRATIQUES**
- Groupes qualité
 - Lutter contre l'antibiorésistance
 - Développement Professionnel Continu (DPC)
- 28 SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LES RUPTURES DE PARCOURS SANITAIRE**
- Faciliter l'accès à la consultation et aux soins de personne en situation de certains HANDICAPS :
 - » Présentation des ESPRAD (Équipes Spécialisées de Prévention et de Rééducation À Domicile)
 - » Soirées "faciliter les soins et orienter les personnes en situation de handicap"
 - Favoriser l'intégration des médecins en EHPAD :
 - » Kit d'information et de liaison des libéraux intervenant en EHPAD
 - » Accompagnement des médecins libéraux en EHPAD
 - Troubles du Spectre Autistique (TSA)
- 32 RENFORCER LES PRATIQUES DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ**
- Violences faites aux femmes
 - Conseils en santé environnementale et périnatalité
 - Cancer du col de l'utérus - Sensibiliser des femmes en situation de précarité, à la réalisation du frottis et du suivi gynécologique
 - Exposition des enfants aux rayons ionisants
 - Activité physique adaptée, sédentarité et santé
- 37 INNOVATIONS ORGANISATIONNELLES ET FINANCIÈRES (article 51)**
- Coeur de femmes - Expérimenter un dépistage systématique du risque cardio-vasculaire chez les femmes
- 38 PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LES ACTIONS ET LA PLACE DES LIBÉRAUX DANS L'ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ !**
- 40 ORGANIGRAMMES**
- 44 ÉTAT FINANCIER**



Votre URPS et vous

Financement URPS Médecins Libéraux



→ Site Internet

www.urpsml-hdf.fr



50 400

Nouveaux utilisateurs sur le site internet

111 855

Pages vues sur le site internet

Une URPS connectée !

→ Facebook

www.facebook.com/URPSMedecinsHDF



50 publications
1200 abonnés



→ Chaîne Youtube

www.youtube.com/channel/UCwqKSEyt8eVQxy0wKV8iznA



220 abonnés
43 vidéos disponibles



→ LinkedIn

https://fr.linkedin.com/company/union-regionale-des-professionnels-de-sante-medecins-liberaux-hauts-de-france?original_referer=



→ Twitter

https://twitter.com/URPSML_HDF



Assurer une visibilité des activités de l'URPS !



→ 2 Bulletins d'information :

Publication trimestrielle d'un bulletin papier afin de communiquer sur les actions de l'URPS Médecins, les événements de la région, les sujets d'actualités, ...



→ **Newsletter** : Publication mensuelle d'une newsletter électronique afin de communiquer sur les actions de l'URPS Médecins, les événements de la région, les sujets d'actualités, ...

Cette année une seule newsletter hors covid mais 56 avec un contenu portant exclusivement sur le covid (Cf. page 7).

→ Communication orale ou affichée + tenue de stand dans divers congrès :

afin de valoriser nos actions et faire la promotion de la médecine libérale, votre URPS est présente dans plusieurs congrès en y tenant un stand afin de renseigner les médecins, ainsi qu'en communiquant sur ses actions à travers des communications orales et affichées :

- **Congrès National des Généralistes Enseignants (CNGE)** : tenue d'un stand
- **Société Française de Santé Publique (SFSP)** du 13 au 15 octobre 2021 à Poitiers : 13 posters réalisés + 13 communications orales
- **Journée Nationale Femmes Enceintes Environnement Santé (FEES)**, le 25 Mars 2021 : présentation du projet "Conseil en santé environnemental et périnatalité"

→ Participation à plusieurs webinaires de l'Agence du Numérique en Santé :

- Mon Espace Santé : Septembre 2021
- Cybersécurité : Septembre 2021
- Mise à jour de la doctrine technique - Ethique : Septembre 2021
- Le SEGUR et la radiologie : Septembre 2021
- Evénement « C'est avec vous et pour vous que nous construisons le Numérique en Santé » : Septembre 2021
- 3ème édition de l'événement en ligne Maincare 100% clients (résultats de l'enquête de satisfaction, avancées, ...) : Octobre 2021
- Segur du numérique en santé et professionnels de santé de ville : Octobre 2021

→ 1 congrès de médecine générale :

Votre URPS intervient dans le choix des sujets et dans l'organisation des Journées Régionales de Médecine (congrès organisé en partenariat avec la Faculté de médecine de Lille), diffuse l'information auprès des médecins libéraux de la région et est présente sur un stand les 2 jours.

JRM
1er et 2 octobre 2021



Gestion de crise et alertes sanitaires

Financement URPS Médecins

COVID-19



→ **Coordination** de la vaccination, des vagues successives de contamination et politiques de testing/alerte/protection évolutives ;

Votre URPS a participé activement à la mobilisation de la médecine de ville pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire Covid.

Ella a participé à de nombreuses instances (ARS, Assurance maladie, préfectures, ministère de la santé, ...) ayant permis d'assurer la gestion de la Crise et permettre ainsi le relais d'informations auprès des médecins (via les newsletters, des webinaires, le site internet, ...).

La participation de l'URPS Médecins à ces instances a permis notamment :

- D'assurer un suivi des mesures réglementaires en changement permanent
- De suivre les différents clusters,
- De suivre et d'informer sur la stratégie nationale de vaccination (en lien avec les centres de vaccination au début puis dans les cabinets de ville),
- D'aider les libéraux dans le montage de leurs centres de vaccination.

→ **Gestion des questions de médecins** par téléphone (03 20 14 93 30) mais aussi sur la boîte mail alerte-medecinsliberaux@urpsml-hdf.fr.

7 webinaires Covid

400 participants en moyenne
490 accès replay en moyenne

Portant essentiellement sur la vaccination et les formes longues :

- Tester, alerter, protéger et organiser la vaccination contre la Covid-19
- Vaccination contre la covid 19 – État des connaissances et bonnes pratiques
- Complications liées à la Covid-19 – Suites : suivi, séquelles, formes longues
- Cocovilate - Etude covid en médecine générale : présentation/lancement
- Questions vaccination
- Vaccination régionale
- Webinaire de rentrée



56 newsletter Covid



COVID-19

→ Equipes mobiles Covid de Ville - Soutient à l'isolement

Financement ARS au titre du collectif inter-URPS des Hauts de France, en lien avec le Centre de Prévention des Infections Associées aux Soins (CPIAS), le service infectiologie du CHRU de Lille et l'ARS Hauts-de-France



Modéliser un dispositif d'accompagnement à l'isolement par des équipes mobiles

Organiser le recrutement et la formation des médecins

Assurer la coordination du dispositif et le traitement des demandes d'accompagnement

Dans le cadre de la pandémie de covid-19, l'URPS Médecins Libéraux a développé un **dispositif d'accompagnement à l'isolement personnalisé pour les personnes atteintes de la covid 19 et tenues de respecter les mesures d'isolement à domicile** (cas confirmés et cas contact à risque).

Ce dispositif visait à **faciliter la compréhension et l'application des consignes d'isolement** et de prévention, **prévenir les risques psychologiques et comportementaux** liés aux mesures d'isolement et **prévenir l'apparition de nouveaux foyers de contamination**.

Inspiré de la démarche éducative, ce dispositif proposait :

- **un entretien d'évaluation initial** permettant de recueillir les besoins et attentes du patient,
- **des interventions brèves** (30 min) ciblées sur différentes thématiques, réalisées en présentiel ou à distance (en visio ou par téléphone) sous la forme d'entretiens semi-directifs.

584 patients ont bénéficié d'un accompagnement*

**suivi rapproché, orientation par le call center ARS, un médecin libéral, un Centre territorial d'appui à l'isolement, un établissement hospitalier ou suite à la mise en place d'un dépistage massif*

Dispositif présenté en 2021 à Gabriel ATTAL, précurseur du Tester Alerter Protéger (TAP), avec un accompagnement par les infirmiers

→ Etude COCOVILATE - Suivi du Covid long en ville

Financement ARS

L'étude COCOVILATE a pour objectif de réaliser une cohorte ciblée sur la survenue de symptômes persistants ou tardifs suite à une infection par le SARS-COV2 chez les patients ayant été suivis en ville. La finalité est d'aboutir à une photographie en ville des patients non pris en charge par le secteur hospitalier.

Dans cette étude, un symptôme persistant est défini comme présent dans les trois premières semaines suivant une infection COVID-19 et perdurant à plus de 8 semaines et maximum 6 semaines après les premiers symptômes de la COVID-19.

Le nombre d'inclusions prévu dans l'étude est de 2000 patients (1000 COVID+ et 1000 COVID-). Chaque médecin a pour objectif d'inclure au moins 4 patients pour participer à l'étude.

L'URPS indemnise les médecins à hauteur de 60€ (pour un médecin ayant inclus un COVID+ et un COVID-).

4 webinaires de présentation de l'étude

117 participants



44 médecins investigateurs

Il est encore possible de devenir médecin investigateur, pour cela, rendez-vous sur la plateforme : www.cocovilate.fr

Alertes sanitaires



→ **Veille et alerte sanitaire :** Votre URPS, en tant que partenaire sur ce dispositif, diffuse par mail aux médecins et sur le site Internet, des informations pertinentes sur les situations de crise ou d'urgence sanitaire.

6

Alertes sanitaires publiées et envoyées :

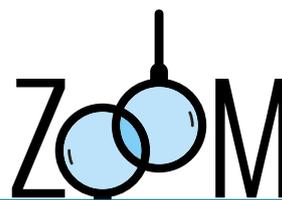
- Syndrome Hémolytique et Urémique (SHU)
- Cas groupés d'infections invasives à streptocoque A
- Salmonellose
- Alerte plan grand froid niveau orange
- Alertes météorologiques "crues"
- Déminages

Pensez à nous communiquer votre adresse mail si vous souhaitez bénéficier de ce service :
dpo@urpsml-hdf.fr

Attention : Votre adresse ne sera jamais communiquée à des tiers.

Favoriser l'installation en libéral !

Votre URPS essaye de donner envie aux jeunes médecins de s'installer en libéral et de les y aider !



JOURNÉES DE L'INSTALLATION EN LIBÉRAL !

L'objectif de ces journées est de présenter l'exercice libéral et de répondre aux interrogations des futurs et jeunes médecins de la région, pour leur permettre d'appréhender plus sereinement leur avenir professionnel.

Quelques exemples de thématiques : Formalités administratives, modes d'exercice en libéral, aspects juridiques et financiers, mesures favorisant l'installation, etc.

Une seule journée a été organisée en 2021 à Amiens en visio.

L'édition lilloise n'a pu voir le jour en raison de la crise sanitaire Covid19 (surcharge d'activité des organisateurs partenaires).



Amiens
15 avril 2021

80
Participants

Co-organisée par l'URPS Médecins Libéraux, le syndicat représentant les internes (SAPIR-IMG) et le Département de Médecine Générale de l'UFR de médecine d'Amiens

Jeudi 15 avril 2021
AMIENS

8^{ème} ÉDITION

CONFÉRENCE
L'INSTALLATION
ET SI ON EN PARLAIT ?

Journée d'installation

Dr Dominique PROISY, URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France
Drs May FIANI et Séverine FILLATRE, Département de Médecine Générale d'Amiens

URPS MÉDECINS LIBÉRAUX
ars
Département de Médecine Générale d'Amiens

Soutenir les futurs libéraux !



- **Accompagnement de thèses :** pour favoriser la recherche impliquant le monde libéral, votre URPS accompagne les internes en vue de faciliter la réalisation de thèses. Ces études permettent de contribuer à l'amélioration des connaissances dans trois domaines clés :
- o La prévention et le dépistage
 - o L'organisation des soins
 - o L'amélioration des pratiques médicales.

Cet accompagnement peut comprendre l'envoi de questionnaires à un panel de médecins de la région, la mise à disposition d'un logiciel d'analyse pour les études qualitatives ou quantitatives, ainsi qu'un accompagnement sur l'utilisation de ces logiciels ou encore le financement de transcription d'entretiens.

Depuis 2008, **176** internes ont bénéficié de cette aide



15
internes en 2021



- **Prix de thèse :** votre URPS organise un prix de thèse, accessible aux jeunes médecins de la région, toutes spécialités et facultés confondues, ayant soutenu une thèse, sur des sujets liés à :
- o La prévention et le dépistage
 - o L'organisation des soins
 - o L'amélioration des pratiques médicales.



24
thèses reçues en 2021

En 2021, **3** thèses primées :

1

2 000 euros

Sarah-Maria CONSTANTIN
« Médecine générale : conciliation entre activité professionnelle et maladie de Parkinson. »

2

1 500 euros

Marine LADON
« Le médecin généraliste samarien et les violences conjugales : étude des pratiques de dépistage et influence du Grenelle. »

3

1 000 euros

Amale AIT ADDI
« Impact épidémiologique du dépistage du cancer du poumon par scanner thoracique faiblement irradiant dans le département de la Somme. »

Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

Développer l'offre réalisée par des professionnels de santé libéraux de proximité

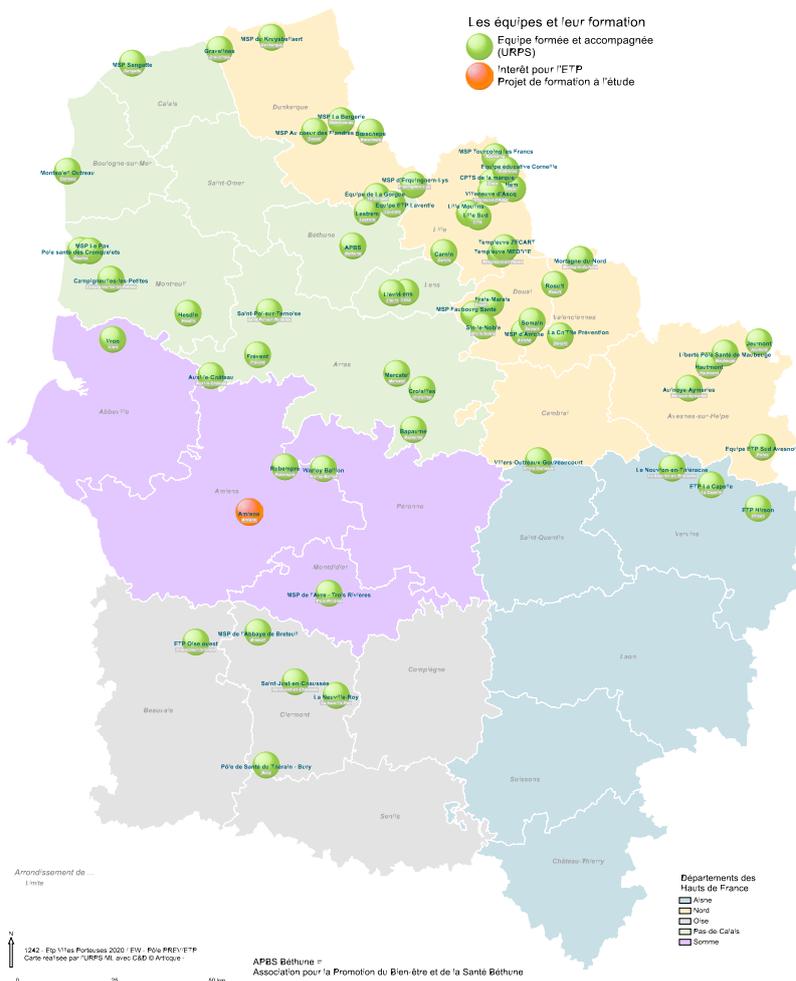
Financement Agence Nationale Développement Professionnel Continu (ANDPC), ARS et URPS Médecins
En partenariat avec l'inter-URPS

Votre URPS, en partenariat avec les 9 autres URPS* des professionnels de santé libéraux de la région, forme et accompagne les équipes de proximité libérales quelle que soit la structuration de l'équipe (ESP, MSP, SISA ou non, CPTS, association pluriprofessionnelle, ...)

Construire une équipe d'ETP de proximité libérale



Répartition des équipes éducatives en 2021



50

équipes éducatives de 1^{er} recours formées et déployant des programmes ETP dans la région

7

nouvelles équipes en 2021
Bury, Croix, Mortagne du Nord, Erquinghem-Lys, Saint-Just-en-Chaussée, Vron et Hesdin

* les 9 autres URPS de la région : Biologistes, Chirurgiens-dentistes, Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes, Orthophonistes, Orthoptistes, Pédiatres-podologues, Pharmaciens et Sage-femmes

CONSTRUIRE ET AIDER AU DÉPLOIEMENT DE PROGRAMMES D'ETP

Construction de programmes d'ETP mis à disposition des équipes pluridisciplinaires formées.

5 à 6

Ces programmes s'inscrivent en complémentarité de ceux déployés par les autres offreurs d'ETP.

séances éducatives collectives
par programme

5 programmes sont autorisés et déployés :



« Le diabète ... dialoguer, partager, apprendre ensemble » :
destiné aux patients adultes présentant un diabète de type 2 non compliqué

Créé depuis 2011
47 équipes



« Lib'Air » :
destiné aux patients atteints d'une BPCO non compliquée en stade I et II

Créé depuis 2015
11 équipes



« Moi, mon corps et mes envies » :
destiné aux enfants présentant un surpoids ou à risque d'obésité, non compliqué, âgés de 7 à 9 ans

Créé depuis 2015
14 équipes



« Prendre à coeur » :
destiné aux personnes présentant un risque cardio vasculaire élevé

Créé depuis 2018
10 équipes



Patients adultes en situation d'obésité ayant bénéficié d'une **chirurgie bariatrique**
Créé en 2021
2 équipes

2 nouveaux programmes en cours de conception :

Proches et aidants des personnes concernées par la **maladie d'Alzheimer**

Personnes atteintes de cancer et concernées par un **traitement par chimiothérapie orale pris à domicile**



Soutenir les équipes dans la coordination de programmes d'ETP

Organisation :

- de **sessions de formation** dédiées à la coordination de programmes d'ETP ;
- d'**entretiens de suivi** auprès des coordonnateurs de programmes, afin d'évaluer avec eux leurs pratiques et d'identifier des besoins nécessitant une intervention ;

- de **sessions d'appropriation** permettant aux professionnels de renforcer leurs connaissances sur la thématique et de s'approprier le contenu pédagogique du programme d'ETP.

2 sessions d'appropriation en 2021 :

Bapaume, Breteuil, Campigneulles les Petites, Crèvecœur-le-Grand, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq

6 équipes éducatives

32 professionnels de santé



Béthune, Breteuil, Cassel, Crèvecœur-le-Grand, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq

6 équipes éducatives

31 professionnels de santé



Sensibiliser les professionnels de santé à l'ETP

Pour soutenir les équipes éducatives et renforcer leur lien avec les professionnels de santé du territoire, votre URPS a développé, un programme de sensibilisation à l'ETP (10h).

L'objectif de cette démarche est d'informer et de sensibiliser les professionnels de santé libéraux à l'ETP, l'idée étant de les motiver à s'investir dans une démarche éducative auprès de leurs patients. Pour répondre aux différents degrés de motivation des professionnels de santé, 2 étapes successives complémentaires ont été élaborées :

1. « Une soirée d'information/sensibilisation » (3h), qui a pour but de susciter l'intérêt des participants à l'égard de l'éducation thérapeutique du patient.
2. « Une journée de formation/sensibilisation » (7h), dont l'objectif est de permettre aux professionnels de santé d'engager un projet éducatif et d'en assurer le suivi.

28 participants
1 soirée en 2021
CPTS Grand Douai



Concevoir de nouveaux outils

En 2021, un travail de conception de « fiches thématiques » à destination des patients participants aux programmes d'ETP sur des thèmes transversaux et spécifiques au programme d'ETP a été engagé. En effet, les soignants libéraux nous ont fait part à plusieurs reprises de leur souhait de pouvoir disposer d'outils à remettre aux patients à l'issue des ateliers collectifs d'ETP, afin qu'ils puissent garder une trace des éléments significatifs et idées clés évoquées durant la séance. A ce titre, 8 grands thèmes ont été ciblés : alcool, alimentation, BPCO, diabète, activité physique, risque cardio-vasculaire, stress et tabac. Pour chaque thème, des fiches « mémo » ont été produites.

Superviser le Pôle régional de formateurs en ETP

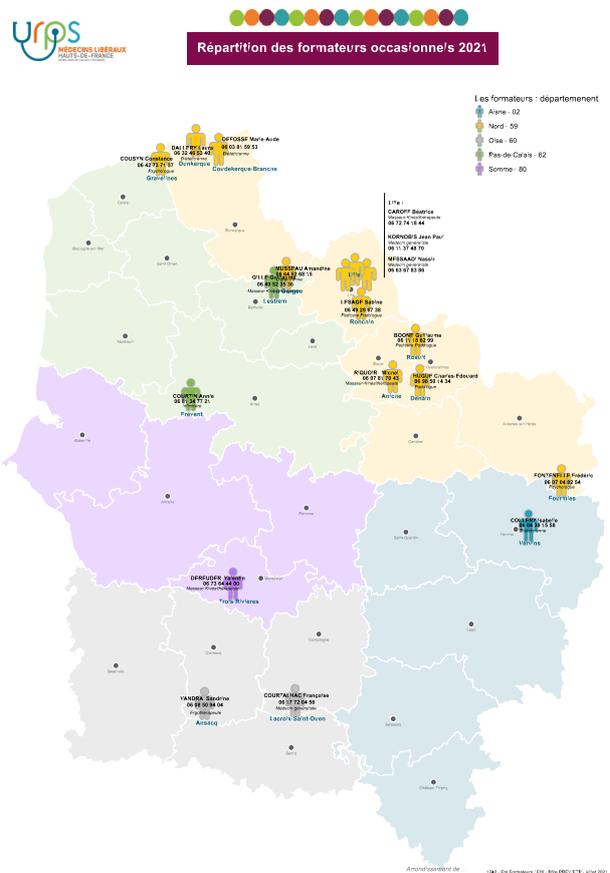
En 2021, une formation dédiée à la formation de formateurs en ETP a été mise en place en lien avec l'organisme de formation « Comment Dire ».

5 journées de formation

Visioconférence le 29 mai 2021
Amiens les 17 et 18 juin 2021
Lille les 5 et 6 juillet 2021

Cette formation avait pour objectifs de permettre aux professionnels de santé libéraux volontaires de s'approprier le manuel du formateur en ETP « Intégrer l'ETP dans les pratiques des professionnels de santé de première ligne » ; et de renforcer leurs compétences pédagogiques dans l'animation de groupe d'adultes.

10 participants intégrés au pôle régional de formateur à l'issue de la formation



Numérique et systèmes d'information

Contribuer à la révolution numérique en santé !

Téléconsultation / Télésuivi

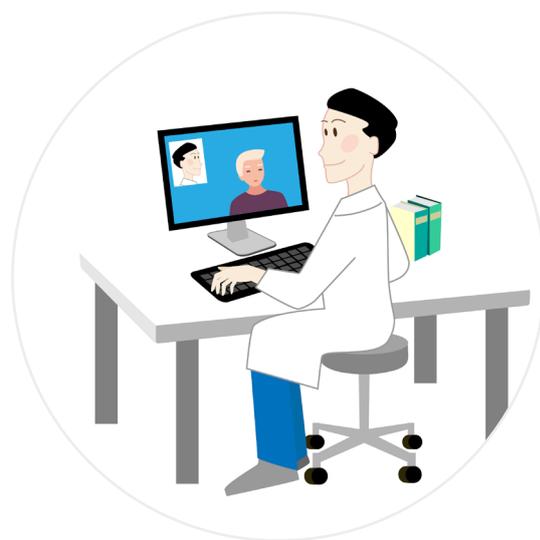
Financement ARS

En partenariat avec les autres URPS

Cette action a pour objectif de contribuer au projet de généralisation de l'usage des télé consultations (TLC) sous PREDICE (partager et échanger l'information pour mieux se coordonner et faciliter l'accès au système de santé) ; de supporter les expérimentations existantes de la TLC utilisant des chariots de télé médecine en EHPAD.

Votre URPS participe :

- au déploiement (accompagnement, support) de la télé consultation dite simple entre médecin et patient avec l'outil PREDICE dès le début de la crise sanitaire et au déploiement de l'outil de télé suivi des patients COVID-19 positifs auprès des médecins généralistes (**2 024 professionnels de santé libéraux, 85 000 télé consultation en 2021 par la ville**) ;
- au suivi des usages de la télé consultation (TLC) en EHPAD avec des chariots de télé médecine :
 - **22 EHPAD ont été équipé d'un chariot de téléconsultation** afin de déployer l'activité auprès des médecins généralistes prenant en charge les résidents ;
 - **77 médecins ont accepté de réaliser des téléconsultations** et ont été accompagnés pour intégrer cette pratique dans leur activité (équipement (casque, vérification flux connexion internet), formation à l'utilisation de la plateforme) ;
- aux réunions de mise en place des outils ;
- aux premières expérimentations de l'application PREDICE PRO, outil de coordination médicale en lien avec les besoins en outils numériques des CPTS.



La **téléconsultation** est une consultation à distance entre un patient et un professionnel médical par l'utilisation des technologies de l'information et la communication. Un professionnel de santé peut être présent auprès du patient et, le cas échéant, assister le professionnel médical au cours de la téléconsultation.

Dans le cadre de la crise sanitaire, votre URPS en lien avec les autres URPS ont décidé de proposer la plateforme Prédice aux professionnels de santé des Hauts de France, solution régionale et sécurisée. Le module de téléconsultation au début de la pandémie, en phase expérimentale, a permis de proposer une alternative de prise en charge de la population durant cette période et donc déprouver ce dispositif qui s'est avéré dans son utilisation difficile à intégrer dans leur activité (tant d'un point de vue ergonomie, que stabilité de la plateforme).

Financement ARS

EXPÉRIMENTATION : DÉTECTION DES TUMEURS CUTANÉES / SUIVIS DES PLAIES



La *téléexpertise* permet à un professionnel médical de solliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs professionnels médicaux.

L'URPS Médecins a mis en place un projet expérimental de téléexpertise en dermatologie libérale pour faciliter la détection de tumeurs cutanées et donner un avis sur une plaie.

Les points forts de cette action sont :

- La mise en place d'un service support pour les utilisateurs
- La mise à disposition du matériel
- L'indemnisation des médecins : 14 euros en plus de sa consultation pour les médecins généralistes et 46 euros pour l'avis ponctuel du dermatologue
- Des évolutions techniques : solution de télé expertise utilisable sur smartphone, tablette ou ordinateur.



Intégration de l'application Sant&Mob à la plateforme PREDICE

Le but :

- Diminuer les délais d'accès au dermatologue
- Faciliter les échanges entre confrères
- Reconnaître le rôle essentiel du médecin généraliste dans la détection des tumeurs cutanées.

En 2021,
731 avis rendus de suspicion de tumeur
et **42** avis de plaie



487 médecins généralistes

29 dermatologues

libéraux font partie de l'expérimentation depuis le début



169 médecins généralistes

libéraux formés à la télé expertise en dermatologie pour la détection de tumeurs cutanées via la plateforme de e-learning en 2021

Vous souhaitez vous former à la télé expertise en dermatologie ?
Répondez au questionnaire : www.urpsml-hdf.fr/teledermatologie/



→ Appel à projet de l'INCA pour réaliser l'évaluation médico-économique de l'expérimentation de téléexpertise en dermatologie :

Votre URPS a remporté l'appel à projet lancé par l'INCA (Institut national du cancer) ayant pour objectif de réaliser l'évaluation médico-économique de l'expérimentation de téléexpertise en dermatologie.

L'étude rétrospective met en avant que :

- le **délai de réponse des dermatologues est de 5,32 jours en moyenne** ;
- la téléexpertise a permis de **déceler 609 tumeurs malignes et 111 tumeurs pré-cancéreuses**.

L'étude qualitative auprès des utilisateurs de l'application de téléexpertise met en avant un **gain de temps que ce soit pour le patient et pour le médecin** face à la pénurie de dermatologues sur le territoire des Hauts de France et les délais d'attente pour l'obtention d'un rendez-vous.

L'utilisation d'une **application dédiée** permet de sécuriser la demande et d'avoir les informations nécessaires pour que le dermatologue rende un avis.

Financement INCA

Messageries sécurisées

Financement DGOS (via l'ARS)

Votre URPS accompagne l'expérimentation dans la Somme, avec les médecins libéraux et la CPAM locale, le premier module de messagerie sécurisée citoyenne (entre patient et médecin traitant) de Mon Espace Santé (MES).

1 enquête afin de recueillir l'avis des médecins libéraux du département de la Somme sur l'expérimentation de la messagerie citoyenne de « Mon Espace santé »

Résultats de l'enquête :

103 médecins ont répondu soit 16,8% de retours.

Parmi les répondants :

- 36,9 % avaient connaissance de la mise en place de Mon espace santé ;
- 59,2 % ont l'habitude d'échanger avec leurs patients via des outils numériques majoritairement via des mails non sécurisés ou par SMS pour transmettre des documents (ordonnances, courrier,..), donner des conseils, planifier un rendez-vous et interpréter des résultats biologiques.
- 60% souhaitaient expérimenter la messagerie citoyenne proposée sur « Mon Espace Santé » afin de pouvoir échanger de manière sécurisée avec leurs patients.

1 webinar pour les médecins souhaitant tester cette messagerie

Télésurveillance

Financement ARS

La **télésurveillance** permet à un professionnel médical d'interpréter à distance les données nécessaires au suivi médical d'un patient et, le cas échéant, de prendre des décisions relatives à la prise en charge de ce patient. L'enregistrement et la transmission des données peuvent être automatisés ou réalisés par le patient lui-même ou par un professionnel de santé.

En 2021, votre URPS a continué de développer les usages du dispositif expérimental de télésurveillance pour les patients souffrant d'insuffisance respiratoire et d'accompagner l'évaluation en diabétologie.

Dispositif de télésurveillance des patients souffrant d'insuffisance respiratoire dans le cadre du programme ETAPES

Evaluation des pratiques de médecine et de ETAPE en diabétologie

- **32** pneumologues formés (22 dans 3 établissements privés, 9 dans 5 établissements publics et 1 libéral)

- **118** retours
- **11** entretiens qualitatifs
- Plus de **100** patients inclus dans ce dispositif
- **1** étude réalisée sur la qualité de vie des patients suivis sous télésurveillance

Voir les résultats de cette étude :

www.sfdiabete.org/sites/www.sfdiabete.org/files/files/ressources/referentiel2021sfd_telesurveillanceetdiabete.pdf



- **26** patients ont répondu à cette étude

Télésurveillance en pneumologie



Etapes (2016-2022) : Retour sur la télésurveillance réalisée en pneumologie dans les Hauts de France

Depuis 2018, l'URPS Médecins Hauts-de-France développe le programme ETAPES (Expérimentation de Télé-médecine pour l'Amélioration des Parcours en santé) dans le cadre du suivi des patients sous VNI (ventilation non invasive).

Plus de 100 patients ont été inclus dans ce dispositif de suivi.

En complément de l'évaluation nationale réalisée, il a semblé important de conduire une évaluation dédiée à ce projet auprès des patients ayant pu bénéficier de ce dispositif innovant de télésurveillance.

RÉSULTATS

Sur la centaine de patients, 26 patients ont répondu. L'âge moyen des répondant est de 70.5 ans, plus de la moitié sont des femmes (n=15).

Baisse des épisodes d'exacerbation :

Avant la mise en place de la télésurveillance, quasiment la moitié des répondants (n=11) faisait 1 à 2 fois des exacerbations respiratoires, un quart 3 à 5 fois par an (n=6) et un cinquième plus de 5 fois par an (n=4) pouvant conduire pour un quart d'entre eux (n=6) à une hospitalisation pour décompensation. Depuis la mise en place du suivi à distance, un tiers des patients n'ont pas fait d'exacerbation respiratoire (n=8).

Une amélioration de la qualité des soins et de la qualité de vie :

Depuis la mise en place de ce dispositif, une grande partie des répondants ont vu un changement dans la qualité des soins, le jugeant bonne (n=10) voire meilleure (n=14) notamment en mettant en avant un sentiment de sécurité. En cas de valeurs anormales, le patient est contacté soit par le prestataire, par l'infirmier ou par le pneumologue.

Concernant leur qualité de vie, plus de la moitié des répondants estiment avoir gagné en qualité de vie (n=13) voire fortement gagné en qualité de vie (n=3).

Effet du suivi à distance sur la qualité de vie des patients

Le suivi à distance a-t-il eu un effet sur votre qualité de vie ?

Taux de réponse : 100,0%

	Nb
Je n'ai ni gagné ni perdu en qualité de vie	9
J'ai gagné fortement en qualité de vie	3
J'ai gagné en qualité de vie	10
J'ai perdu en qualité de vie	1
J'ai fortement perdu en qualité de vie	0
Total	26

DISCUSSION / PERSPECTIVES

La mise en place de la télésurveillance en pneumologie des patients sous VNI a un impact positif sur leur qualité de vie. Le suivi de ces patients pourrait être favorisé par l'utilisation d'applications mobiles pour aider le médecin à être mieux informé de leur état de santé voire en portant quotidiennement un objet connecté. Cette hypothèse semble être acceptée par les patients bénéficiaires déjà de la télésurveillance. Des tiers des patients seraient prêts à utiliser une application sur leur téléphone portable afin d'aider le médecin à mieux être informé de leur état de santé.

Une enquête auprès des professionnels de santé participant au programme ETAPES permettra de conforter les bénéfices perçus par les patients mais également de connaître la place du médecin généraliste dans le suivi du patient dans le cadre de la télésurveillance.

STEPHANIE CUISSETTE
Responsable de la pneumologie - Centre de référence de
URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France
Tél : 07 66 50 88 72
stephanie.cuissette@urpsml-hdf.fr

CONTACT



MÉTHODE

Une étude quantitative a été réalisée avec l'envoi d'un questionnaire par voie postale, en septembre 2021. Le traitement des données a été réalisé sur le logiciel Sphinx®. Ce questionnaire aborde la pathologie pulmonaire, la situation du patient avant et après être suivi à distance, l'avis sur la machine, les échanges avec le prestataire de service et les professionnels de santé et enfin les habitudes avec la technologie.

Organisation des soins

Veiller à la juste place des libéraux !

Pacte de refondation des urgences

Financement URPS Médecins Libéraux

L'URPS a participé aux travaux organisés par l'ARS sur le pacte de refondation des urgences en 2019 suivi d'une feuille de route régionale de 36 mesures dont la plupart ont un impact sur la ville.

Ex : Système d'Accès aux Soins (SAS), étude comportementale sur le recours aux Soins Non Programmés (SNP), déploiement de 400 médecins généralistes dans les territoires prioritaires, déploiement des Infirmiers en Pratiques Avancées (IPA) sur le suivi des maladies chroniques, forfait de réorientation aux urgences ...



Service d'Accès aux Soins (SAS)

Financement URPS Médecins Libéraux

Expérimentation nationale du Service d'accès aux soins (SAS).

L'URPS a participé aux travaux de mise en œuvre de ce nouveau dispositif et a participé aux réunions organisées par l'ARS avec la régulation libérale et le SAMU pour échanger sur la gouvernance, le système d'information, la mobilisation des effecteurs.



2 sites pilotes retenus dans la région :

Nord et Somme

12 réunions

Les points de vigilance sur lesquels nous avons été attentifs :

- Appel du médecin traitant par le régulateur/ONSP avant envoi vers le médecin effecteur ;
- Possibilité de faire de la régulation en déporté ;
- Tous les médecins libéraux peuvent être régulateurs ;
- Coordination des OSNP par la filière libérale du Système d'Accès aux Soins (SAS) ;
- Tous les médecins libéraux installés peuvent être effecteurs ;
- Ne pas faire que des Soins Non Programmés (SNP)
- Le centre 15 ne doit pas être la porte d'entrée de tous les SNP.

1 questionnaire envoyé à tous les médecins généralistes des Hauts-de-France

1 webinaire de restitution des résultats



Principaux résultats du questionnaire :

- 66% des répondants ne participent actuellement à aucune organisation des Soins Non Programmés et seulement 24% souhaiteraient participer à une organisation spécifique ;
- 22% des répondants seraient, sur le principe, volontaire pour être effecteur et 11% pour être régulateur ;
- Les 4 conditions jugées importantes pour être effecteur sont :
 - » disponibilité dans l'agenda (93%),
 - » avoir un dispositif flexible (93%),
 - » bénéficier d'une rémunération adaptée (78%),
 - » disposer d'un outil numérique (80%) ;
- 60% des médecins souhaitent inscrire les rendez-vous au fur et à mesure de la journée (contre 30% souhaitant des créneaux dédiés de 2 à 4h).

Zonage

Financement URPS Médecins Libéraux



Votre URPS a été associée sur le nouveau zonage sans modifier la méthodologie (la méthode nationale a été appliquée avec dérogation dans les Hauts-de-France : le classement des Territoires de Vie Santé (TVS) a été réalisé sur la base de leur niveau de dotation en offre de soins et en besoins de santé comparativement aux taux régionaux).
Le nouveau zonage aboutira en 2022.

Exercices coordonnés :

→ Équipes de Soins Spécialisés (ESS)

Financement URPS Médecins Libéraux



En 2019, il a été permis par le législateur de faire des expérimentations sur un nouveau mode d'exercice coordonné pour les médecins spécialistes : les équipes de soins spécialisés. L'équipe de soins spécialisés est « un ensemble de professionnels de santé constitué autour de médecins spécialistes d'une ou plusieurs spécialités hors médecine générale, choisissant d'assurer leurs activités de soins de façon coordonnée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire, dont les équipes de soins primaires, sur la base d'un projet de santé qu'ils élaborent entre eux ».

L'URPS a engagé des travaux sur fonds propres pour identifier les équipes qui seraient intéressées par ce mode d'exercice et définir avec eux les grands principes de ces équipes.



5 équipes ont été identifiées

ophtalmologie, pédiatrie, dermatologie, insuffisance rénale, douleur, pneumologie

COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ (CPTS)

Dans le cadre de ses missions, votre URPS aide les professionnels de santé qui le souhaitent dans leurs démarches de création d'une CPTS :

50 projets de CPTS accompagnés par l'URPS à différents stades de maturité en 2021 (sur 53 projets)

Phase

1

Construction d'équipe

Contacts

avec l'équipe pour leur expliquer les enjeux et les différentes étapes de création d'une CPTS

8 contacts pris (dont 3 ayant amorcé ensuite une dynamique de CPTS)

Apport d'éléments de diagnostic et de cartographie par l'URPS pour permettre aux porteurs d'identifier les axes à développer dans leur **Lettre d'Intention**

21 lettres d'intention rédigées par des équipes avec l'aide de l'URPS

1 réunion publique d'information

Organisation d'une **Réunion d'Information Territoriale** par l'URPS afin de présenter le concept de CPTS et le contenu de la Lettre d'Intention aux professionnels du territoire, et recueillir leur souhait de participer au projet

17 réunions d'information territorialisées

Phase

2

Accompagnement des équipes qui souhaitent concrétiser ce projet

Appui à la rédaction des statuts. Aide aux démarches administratives relatives à la **création de l'association** et à la demande de subvention FIR de l'ARS. Organisation de l'AG avec le vote des statuts et des candidats à la gouvernance de l'association

14 AG constitutives organisées par l'URPS en 2021

Réalisation du diagnostic territorial. Structuration du document du **projet de santé** complété avec éléments disponibles

25 projets de santé travaillés avec les CPTS

Une fois le projet de santé validé et dès lors que les porteurs de projets souhaitent être accompagnés dans la phase des négociations d'**adhésion ACI** par l'URPS

7 ACI ont fait l'objet de réunions de travail

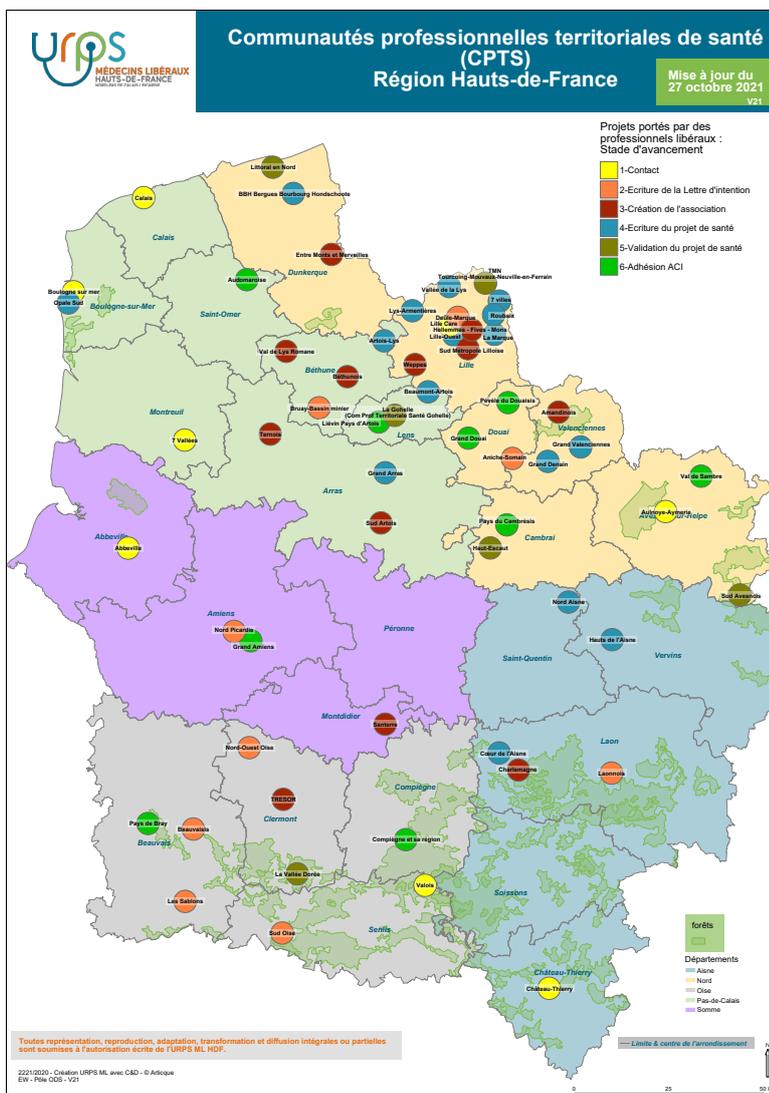
Financement ARS



Une CPTS est une organisation pluriprofessionnelle de professionnels de santé de 1er et 2nd recours créée à leur initiative sur un territoire choisi librement. Elle permet d'apporter une réponse aux problématiques locales de santé par une meilleure coordination des acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

Vous avez un projet de CPTS, vous souhaitez un accompagnement, ... ?

contact@urps-hdf.fr



Téléchargez le guide pratique des CPTS réalisé par les URPS des hauts-de-France :

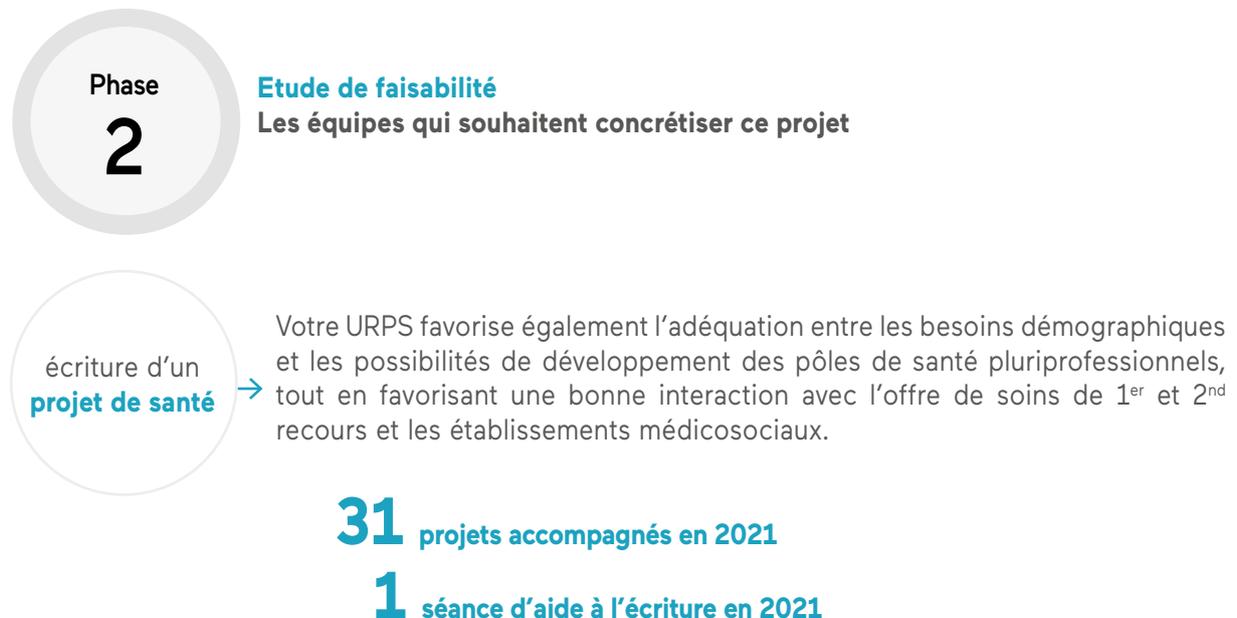
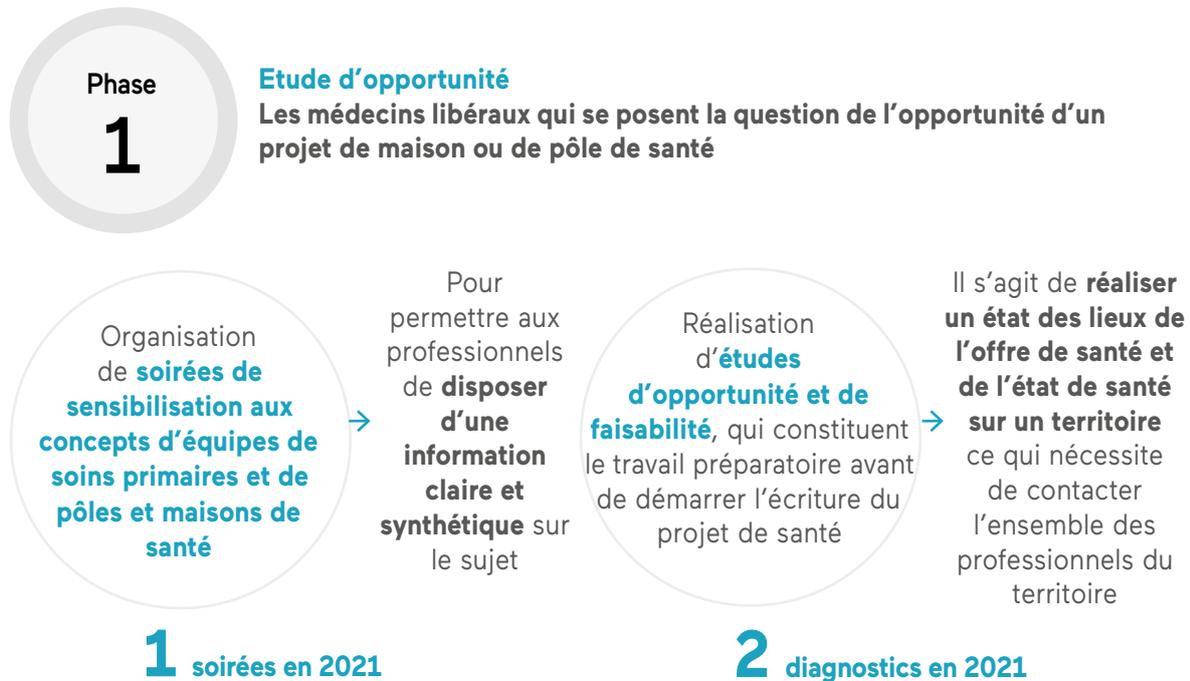
www.urpsml-hdf.fr/wp-content/uploads/2022/05/GUIDE-CPTS-05-05-2022.pdf



→ Maisons de Santé Pluri professionnelles (MSP)

Financement ARS

Votre URPS accompagne les médecins en 2 temps :



Vous souhaitez être accompagné dans votre création de MSP :
contact@urps-hdf.fr

Renforcer les bonnes pratiques

Groupes qualité



Financement ARS et URPS Médecins

Votre URPS est partenaire de l'Association Groupes Qualité (qui porte les Groupes Qualité de la région, perçoit un financement de l'ARS et une aide de l'Assurance Maladie (retours d'informations, indicateurs)). Elle est en charge du suivi administratif et financier de l'association.

La démarche des Groupes Qualité a pour objet de **permettre aux médecins généralistes d'un même secteur géographique (canton, quartier, commune, ...) de se rencontrer régulièrement pour échanger et développer une démarche réflexive sur leurs pratiques quotidiennes sur un thème prédéfini**. Au-delà de la pertinence des soins, pour l'ARS l'objectif est l'organisation de l'offre de soins, pour l'Assurance maladie l'optimisation des coûts et pour les médecins, la meilleure médecine adaptée à son patient.

Depuis 2014, ils peuvent être étendus aux professionnels paramédicaux lorsque la thématique de la séance le justifie, ceci pour répondre à la problématique de coordination des soins.

10 séances annuelles (1 par mois) d'environ 2h

Thèmes traités en 2021 :

4 séances permettant l'analyse d'un thème libre et l'analyse de retours d'informations :

- Examen de prévention en pédiatrie
- Pharmacovigilance
- Troubles du neurodéveloppement
- Suivi de la femme entre 45 et 60 ans
- Suivi et prise en charges des adolescent(e)s
- Mesure de sauvegarde
- Maladie de Parkinson
- Patients hypochondriaques
- Vaccination Covid
- Diverticulite aiguë
- Eloignement du travail – télétravail

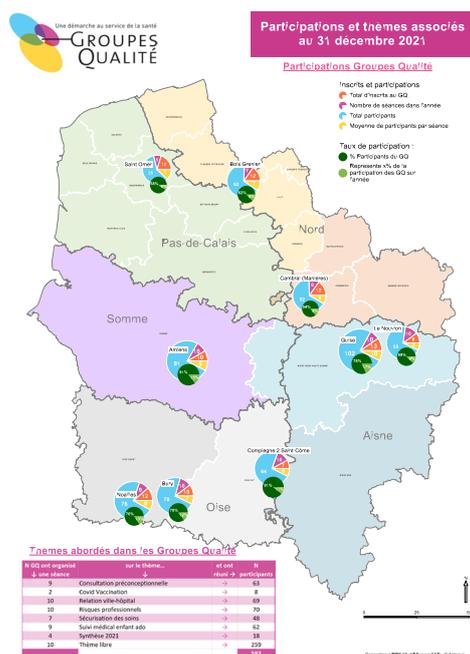
6 séances consacrées à l'analyse de cas cliniques sur un thème défini. Ces séances sont dédiées à un thème commun à tous les groupes :

- Covid
- Risques professionnels
- Examens pédiatriques
- Lien ville-hôpital
- Consultation pré-conceptionnelle
- Sécurisation des soins



95 médecins

10 groupes répartis sur les 5 départements



Vous souhaitez constituer une équipe ? Contactez : secretariat@groupequalite-hdf.fr

Lutter contre l'antibiorésistance

Financement ARS

L'objectif est de **renforcer les bonnes pratiques** des professionnels de santé de premier recours (notamment du médecin traitant), **au bon usage des antibiotiques**, principalement dans le cadre des infections respiratoires et ORL larges ; et par conséquent lutter contre l'antibiorésistance.

En 2021, votre URPS a finalisé les éléments de **visite des attachés d'informations aux cabinets des professionnels de santé pour réaliser un état des lieux des pratiques concernant la prescription des antibiotiques**.

La visite a été effectuée auprès des médecins généralistes, pédiatres, ORL, stomatologues, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, infirmiers et biologistes entre début janvier et fin avril 2021.

124 professionnels ont été visités sur l'arrondissement d'Abbeville et 186 sur Denain et les alentours.

Quelques résultats du passage des attachés d'informations :

- **Covid et antibiotiques** : 99 % (n = 204) des professionnels de santé avaient connaissance des dernières recommandations du Haut Conseil de Santé Publique concernant la prescription d'antibiotiques en cas de suspicion covid ou de covid confirmé.
- **Pour les prescripteurs** : état des lieux relatif à la prescription d'antibiotiques et les situations posant difficultés : 35% (n=63) des professionnels de santé déclarent avoir déjà été soumis à une pression du patient concernant une prescription d'antibiotiques.
- **Pour les effecteurs** : état des lieux relatif à la pharmacie du patient et situations posant problèmes : 29,2 % (n=14) des infirmier(ère)s ont déjà constaté des stocks importants d'antibiotiques dans les pharmacies de leurs patients.
- **Epidémiologie** : 52,3% (n=136) des professionnels de santé (médecins libéraux, chirurgiens-dentistes et pharmaciens) avaient en partie connaissance de l'ampleur du phénomène de l'antibiorésistance 75,5% (n=37) chez les infirmier(ère)s.
- **Recommandations des bonnes pratiques pour le professionnel de santé** : 36,2 % (n=94) des professionnels de santé déclarent suivre des formations pour mettre à jour leurs connaissances. 33,5% (n=87) se rendent sur <https://antibioclic.com/> (outil d'aide à la décision thérapeutique en antibiothérapie).
- **Relation « professionnel – patient »** : les professionnels de santé sont soumis à une certaine pression de la part des patients. 77% des professionnels visités méconnaissaient l'ordonnance de non prescription proposée par l'Assurance Maladie et 52,7% la trouvaient « en partie » pertinente. Ces éléments font échos à une ordonnance non adaptée au profil patient recevant cette dernière.
- **Abord de la question des antibiotiques** : 88,5 % (n=230) des professionnels de santé abordent la question des antibiotiques avec ses patients.
- **Présentation et pertinence des outils** : une inclinaison des professionnels de santé pour les outils médicaux type Antibioclic, CRAIHF ou GILAR.

Votre URPS a engagé les travaux avec Anthro- Lab (Laboratoire en sciences comportementales) sur la question des nudges*.

* Objectifs des nudges :

Cette méthode se propose d'aborder le problème en utilisant les apports de l'économie comportementale. Cette approche, qui combine habilement les théories économiques et psychologiques, a permis, en outre, de démontrer la diversité des motivations des individus et parfois l'irrationalité de leur comportement (Thaler, 2018). De ce fait, de nombreuses modifications apparemment "anodines" ou d'ampleur secondaire de ce que les neuro-économistes appellent « l'architecture de choix » peuvent avoir un impact important sur les comportements. Lorsque l'on modifie cette l'architecture de choix pour amener les individus à choisir les comportements qui sont les plus "en phase" avec les préférences individuelles de long terme ou avec le bien commun, Thaler et Sunstein (2007) parlent de nudge. L'idée générale du projet est alors de proposer des interventions de ce type pour réduire la sur-prescription d'antibiotiques, de les implémenter et de les tester afin d'en évaluer leurs impacts.

Elle a également réalisée :



1 fiche "L'essentiel pour les médecins généralistes : Prévention des risques infectieux : focus sur l'antibiothérapie" composée d'un récapitulatif des recommandations de bonnes pratiques de la HAS en matière de prescription d'antibiotiques pour les infections ORL, des ressources utiles à la pratique, de conseils à dispenser auprès de leurs patients, de l'ordonnance de prescription de l'assurance maladie et d'un outil d'aide à la décision lors de prescriptions d'antibiotiques en cas de douleurs dentaires.



1 fiche "L'essentiel pour les chirurgiens-dentistes : Prévention des risques infectieux : focus sur l'antibiothérapie" composée d'un récapitulatif des recommandations de la Société Française de la Chirurgie Orale ainsi que de l'AFSSAPS (maintenant ANSM), de conseils à dispenser auprès de leurs patients et des ressources utiles pour leur pratique.

Soutenir la lutte contre les ruptures de parcours sanitaire

Faciliter l'accès à la consultation et aux soins de personnes en situation de certains HANDICAPS

Lors de sa participation aux travaux d'élaboration du PRAPS PH (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des Personnes en situation de Handicap) de la région des Hauts-de-France, les échanges ont montré des difficultés de prise en soin de personnes pour certains handicaps, tant pour les patients que leur entourage.

Votre URPS a donc engagé une réflexion afin de faciliter l'accès aux soins de ces personnes en situation de handicap.

→ Présentation des ESPRAD

(Équipes Spécialisées de Prévention et de Rééducation À Domicile)

Financement ARS



→ L'objectif de cette action est de permettre une meilleure utilisation des ressources que sont les ESPRAD mais globalement d'améliorer les connaissances des professionnels de santé sur les dispositifs médico-sociaux existants permettant d'améliorer la prise en soin des personnes atteintes de sclérose en plaques, ou de maladie de Parkinson (et apparentées) ou à haut risque de chute âgés de 60 ans et plus.



1 266 avec lequel un entretien a été réalisé en 2021

sur les territoires des ESPRAD de :
Saint-Erme, Villers-Cotterêts, Somme-Est, Oise-Est, Crèvecœur-le-Grand, Sambre Avesnois, Valenciennois-Quercitain, Capinghem, Ardres

Les médecins rencontrés ont unanimement apprécié (95,3% des médecins rencontrés) que leur soit présentées les ESPRAD. La visite des attachés est appréciée et jugée nécessaire ; les médecins apprécient le format de l'entretien individuel.

SOIRÉES "FACILITER LES SOINS ET ORIENTER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP"



Des soirées de sensibilisation des professionnels de santé libéraux sont organisées et portent sur « faciliter les soins et orienter les personnes en situation de handicap », et plus particulièrement :

Sensibiliser les professionnels de santé libéraux de la région sur les **spécificités de prise en soin de certains handicaps**

Présenter aux professionnels de santé les outils et ressources existantes pouvant **améliorer la prise en soin médicale** des personnes en situation de handicap

Renforcer le dialogue entre les professionnels de santé et les personnes en situation de handicap

3 soirées en 2021

sur la zone de proximité des Flandres, de l'Audomarois et du Calaisis



Depuis le début de l'action en 2017,

356 professionnels de santé sensibilisés

Financement ARS

Partenaires : les URPS de la région, le CREAI, France Asso Santé, les 5 Maisons Départementales des Personnes Handicapées de la région (MDPH), Associations locales de FMC/EPU

Favoriser l'intégration des médecins en EHPAD

Financement ARS

L'URPS Médecins libéraux Hauts-de-France, soutenue par l'ARS, s'est appuyée sur vos vécus et vos retours de terrain (médecins libéraux, coordonnateurs ou renforts) pour réaliser 2 outils permettant de faciliter votre pratique lors de vos interventions en établissement :



KIT D'INFORMATION ET DE LIAISON DES LIBÉRAUX INTERVENANT EN EHPAD

Ce guide a pour objectif de faciliter vos interventions au sein d'un EHPAD, de vous éclairer sur son fonctionnement, sur les missions des différents intervenants, sur votre rôle au sein de ce dernier et de vous outiller pour faciliter votre pratique/votre intervention. Il comprend :



1 **fiche d'identité remplie par l'EHPAD** reprenant l'ensemble des informations utiles pour vous (Informations générales sur l'EHPAD, la présentation de l'équipe, accès aux dossiers médicaux de vos patients, le matériel mis à votre disposition...) L'objectif étant de pouvoir organiser au mieux vos consultations et/ou missions de coordination auprès de l'équipe.



1 **fiche d'identité "médecin intervenant"** à remplir par vous, afin de permettre à l'équipe soignante de l'EHPAD de s'organiser au mieux avec vous (votre identité, l'organisation de votre venue, souhait ou non d'effectuer des téléconsultations...) N'hésitez pas à la remettre complétée auprès du secrétariat de l'EHPAD (pensez à la scanner, cela vous évitera de la refaire si vous intervenez dans un autre EHPAD).



1 **guide synthétique de bonnes pratiques en période classique et de crise sanitaire** (missions, modalités d'indemnisation en cas de venue pour un renfort, communication entre les intervenants, utilisation de la téléconsultation, vaccination en EHPAD, ressources ...).

4 **interview de médecins intervenant en EHPAD** viennent compléter ce kit



Pour commander votre exemplaire, contactez : pauline.radenne@urpsml-hdf.fr

→ Accompagnement des médecins libéraux en EHPAD :



Dans le cadre de cette action, un pool de médecins coordonnateurs régional expérimentés a été créé dans le but d'accompagner les médecins libéraux intervenant nouvellement ou occasionnellement en EHPAD. Ces derniers, s'ils n'ont pas d'accoutumance au milieu de l'EHPAD peuvent être en difficultés par rapport à l'organisation, la structuration des équipes, les possibilités de soins. Les médecins coordonnateurs sont donc là pour les accompagner et leur fournir un appui personnalisé pour faciliter une prise en soin optimale des résidents.

Les médecins coordonnateurs peuvent être contactés par tous médecins de la région souhaitant un accompagnement ou des conseils personnalisés.

Retrouvez leurs coordonnées : <https://www.urpsml-hdf.fr/tutorat-des-medecins-coordo/>



5 **médecins coordonnateurs expérimentés identifiés**

2 pour le nord, 1 pour la Somme, 1 pour l'Oise, 1 pour l'Aisne

1 **outil de reporting créé sur Sphinx**

afin que le pool de médecins coordonnateurs puisse relater l'accompagnement effectué auprès des médecins généralistes bénéficiant de l'appui personnalisé

1 **communication**

via des webinaires ARS et une newsletter URPS

Troubles du Spectre Autistique (TSA)



Financement ARS



Votre URPS organise des **soirées de sensibilisation** pluri professionnelles et territorialisées, en lien avec les associations locales de FMC / EPU.

L'objectif est d'**améliorer les pratiques des professionnels de santé de proximité en matière de repérage et prise en soin précoces du Trouble du Spectre Autistique (TSA) notamment chez l'enfant**



En intervenant au plus tôt auprès de l'enfant avec Trouble du Spectre Autistique, il est maintenant possible de diminuer ces troubles et de développer durablement sa capacité d'autonomie. Par ailleurs, suite au 2^{ème} Plan Autisme, il a été mis en évidence la possibilité d'intervenir à un âge plus précoce, dès 18 mois, sans forcément attendre une confirmation diagnostique (qui n'aura lieu qu'aux alentours de 3 ans) grâce à des interventions précoces spécifiques à mettre en œuvre.

1 **soirée en 2021**

sur les territoires de Abbeville / Montreuil-sur-Mer



Depuis le début de l'action en 2014,

862 **professionnels de santé sensibilisés**

Renforcer les pratiques de prévention et de promotion de la santé

Violences faites aux femmes

Financement ARS

Action pilotée par l'URPS Médecins Libéraux pour l'Union des URPS et en partenariat avec le Réseau régional de périnatalité OREHANE

1

État des lieux des pratiques/besoins et attentes des professionnels de santé* gravitant autour de la femme enceinte (la grossesse étant une période à risque en termes d'aggravation des violences)

Passage des attachés d'information afin de sensibiliser les professionnels sur l'abord, le repérage, la prise en soin et l'orientation des victimes de violences.

→ Une présentation d'outils d'aide à la pratique ou ressources utiles est également réalisée (Fiches HAS, Outils territoriaux (plaquette départementale, protocole, etc.), violentomètre, site stop-violences, etc.).

2

Déploiement de **soirées de sensibilisation territorialisées** auprès des **10 professions représentées par les URPS**

→ Co-construites avec le Réseau OREHANE les soirées de sensibilisation seront lancées en 2022.

Retours sur le passage des attachés d'information :

- **Durée d'entretien longue** : plus de 30 minutes pour 39,7% des entretiens ;
- **Méconnaissance des concepts** : 92,4% des professionnels n'étaient pas au clair sur la définition des violences intra-familiales et 88,4% sur la notion de cycle de la violence ;
- **Abord systématique difficile** : mis à part les gynécologues et sages-femmes (respectivement 3/4 et 3/10), aucun professionnel de santé ne pose la question des violences de manière systématique ;
- **Outils méconnus mais jugés utiles** : 95,1% des professionnels souhaitent disposer d'affiches et sont convaincus suite au passage d'attachés d'information de l'intérêt de mettre un affichage afin d'aider à la libération de la parole des victimes.

Conseils en santé environnementale et périnatalité

Financement ARS

En partenariat avec l'APPA, la Mutualité française HDF, l'Unité de recherche de la faculté de Pharmacie ainsi que les URPS Masseurs-kinésithérapeutes et Sages-femmes.



1

État des lieux des pratiques/besoins et attentes des professionnels de santé* en matière de santé environnementale via un passage des attachés d'information

2

Déploiement de 1 soirée de sensibilisation territorialisée en 2021 sur la zone de proximité de l'Audomarois

Professionnels de santé concernés : kinés, sages-femmes, médecins généralistes, pédiatres et gynécologues

3 dimensions sont abordées :

- Qualité de l'air intérieur dont les produits ménagers ;
- Alimentation ;
- Cosmétiques.

La visite est l'occasion de présenter des outils d'aide à la pratique ou ressources utiles

À RETENIR
Quelques conseils à dispenser aux femmes enceintes, futurs et jeunes parents

Alimentation

- Privilégier le « fait maison » avec des fruits et légumes locaux et de saison, livrés et livrés et si possible labellisés « bio ».
- Pour la consommation de poissons :
 - Deux portions par semaine dont une riche en oméga 3 (saumon, sardine, huître, truite fumée, etc.), éviter privilégier les poissons à chair blanche.
 - Limiter votre consommation de poissons préemballés (saumon, thon, maquereau, sardine, etc.), frites, soupes (ou bars), bouillis, empanadas, gratinades, fritons, brochettes, dorades, cake, salade, etc.
 - Privilégier la fonte, le verre et l'inox comme ustensiles de cuisson et éviter de réchauffer des aliments dans les récipients en plastique.

Produits d'hygiène et cosmétiques

- Le moins c'est le mieux : limiter le nombre de produits utilisés pendant la grossesse et l'allaitement (savons à ongles, colorations, etc.).
- Pour bébé, limiter les produits cosmétiques sans alcool et sans forme de spray (déodorants, parfums, etc.).
- Pour le change de bébé, privilégier l'eau seule ou avec du savon (indiqués sur l'étiquette). Quand cela n'est pas faisable, possibilité d'utiliser occasionnellement du traitement adhésif.
- Bien choisir ses cosmétiques :
 - Liste INCI courte (International Nomenclature of Cosmetic Ingredients).
 - Produits naturels et bio labellisés.

L'air intérieur

*Hors du logement (2 fois 10min par jour) → l'allaitement, être vigilant à...

Retours sur le passage des attachés d'information :

- **Durée d'entretien plutôt longue** : plus de 20 minutes pour 42,9% des entretiens et plus de 30 minutes pour 12,4% ;
- **Peu d'abord des thématiques « Cosmétiques » et « Qualité de l'air intérieur »** : 86,1% des professionnels abordent la thématique de l'alimentation et seulement 34,5% pour la qualité de l'air et 13,8% pour les cosmétiques ;
- **Méconnaissance du projet Femmes Enceintes Environnement et Santé (FEES)** : 97,5% des professionnels ne le connaissaient pas
- **Des difficultés d'abord envers certains publics** : 33,3% des professionnels rencontrent des difficultés pour aborder la thématique santé environnementale avec les publics précaires ;
- **Des outils d'aide à la pratique plébiscités** :
 - 93,3% jugent pertinente la Fiche « Essentiels » à destination des professionnels de santé, créée par votre URPS Médecins ;
 - 67,1% jugent pertinente la Fiche « 10 conseils » à destination du grand public ;
- **100% des professionnels de santé satisfaits** de la visite des attachés d'information.

Cancer du col de l'utérus

Sensibiliser des femmes en situation de précarité,
à la réalisation du frottis et du suivi gynécologique



Financement ARS via la Fédération des Acteurs de la Solidarité
En partenariat avec la Fédération des Centres Sociaux du Nord-Pas-de-Calais,
la Fédération des Centres Sociaux des Pays Picards, le Centre Régional de
Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) Hauts-de-France, et
l'URPS Sages-femmes



Action portée par la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) depuis
2016 qui consiste à organiser des **séances d'information auprès des
femmes en situation de précarité** dans les Centres d'Hébergement et de
Réinsertion Sociale (CHRS) et Centres Sociaux volontaires de la région.

Animées
par un binôme
sexologue/sage-femme,
ces rencontres **permettent
aux femmes de s'exprimer
sur des questions liées à leur
intimité, à leur sexualité et de
recevoir une information** sur
l'intérêt du dépistage et la
**vaccination HPV pour
leurs enfants**

L'équipe éducative de ces
centres est systématiquement
associée à ce projet afin
de **permettre un suivi et un
accompagnement des femmes
dans leurs démarches**

Ces séances peuvent **lancer
une dynamique santé dans
certaines structures**, en faisant
apparaître par exemple des
ateliers santé tous les mois

→ L'objectif final est de réintégrer ces femmes dans le parcours de soins.



2 rencontres mutualisées à
destination des professionnels
(Aisne et territoire de Roubaix)

24 temps d'animation à destination des
femmes :

- 13 dans le Nord : Avesnes sur Helpe, Maubeuge, Fourmies, Ferrière la Grande, Quiévrechain, Valenciennes (3), Roubaix (4), Tourcoing ;
- 8 dans le Pas-de-Calais : Avion, Mazingarbe, Aix Noulette, Liévin (2), Auchel, Lillers, Béthune ;
- 3 dans l'Aisne : Bohain, La Capelle

196 femmes sensibilisées

Exposition des enfants aux rayons ionisants

Financement ARS

L'action a pour but de sensibiliser les professionnels de santé demandeurs et réalisateurs d'actes d'imagerie médicale aux problématiques liées à l'exposition des enfants aux rayons ionisants via le passage de nos attachés d'information.



- Pour les **demandeurs d'imagerie** (médecins généralistes, pédiatres et chirurgiens-dentistes) les principes de **radioprotection, de radiosensibilité des organes** ainsi que les **ressources et outils d'aide à la pratique (lettre de demande-type, page dédiée du carnet de santé, etc.)** sont abordés.
- Pour les **réalisateurs d'imagerie** (radiologues, stomatologues et chirurgiens-dentistes) l'objectif du passage est la présentation de l'action menée, **de l'outil lettre de demande-type ainsi que l'incitation au remplissage de la page dédiée du carnet de santé.**



Téléchargez le formulaire de demande d'imagerie :

www.urpsml-hdf.fr/wp-content/uploads/2023/02/Demande-examen-imagerie-enfant.pdf



Guide du Bon Usage des examens d'imagerie (GBU) : <http://gbu.radiologie.fr/>

Retours sur le passage des attachés d'information :

- Des médecins généralistes et pédiatres sensibilisés sur les notions de radioprotection (64,7%) et de radiosensibilité des enfants (61,4%) mais dans une moindre mesure pour la radiosensibilité des organes (23,2%) ;
- Seuls 29,5% des MG et pédiatres vérifient systématiquement les examens d'imagerie déjà réalisés avant de procéder à une nouvelle demande d'examens notamment avec la difficulté du manque d'accès aux informations des confrères (45,1 %) ou de l'absence d'incrémentation automatique dans le logiciel métier (31 %). 59,5% des réalisateurs d'examen d'imagerie médicale procèdent systématiquement à cette vérification, avec la difficulté du manque d'accès aux informations des confrères (37,1 %) ou de l'absence d'information dans la demande d'examen (23,3%) ;
- 82,2% des demandeurs et 87,1% des réalisateurs d'examens d'imagerie médicale ne connaissent pas la page dédiée aux examens radiologiques dans le carnet de santé de l'enfant. 35,3% des demandeurs et 63,8% des réalisateurs sont prêts à la remplir de manière majoritaire grâce à une incrémentation dans le logiciel métier (50,8%) ou par le biais d'une sensibilisation de leur secrétariat (46,6%) ;
- 81,7% des réalisateurs n'incitent jamais les parents à amener le carnet de santé lors de la réalisation d'un examen radiologique ;
- 90,7% des demandeurs d'imagerie médicale ne connaissent pas le Guide de Bon Usage en radiologie et le trouvent pertinent ; 77,2 % jugent pertinent l'outil de demande-type d'examen d'imagerie médicale créé par votre URPS Médecins et indiquent qu'ils l'utiliseront ;
- 49% des demandeurs d'examens souhaitent avoir accès à un annuaire des équipements « Low Dose » en région ;
- 40,6% des réalisateurs souhaitent une sensibilisation de leur secrétariat.

Activité physique adaptée, sédentarité et santé

Financement URPS Médecins Libéraux

L'objectif de cette action est de réaliser un **état des lieux des pratiques, attentes et besoins** de ces professions sur la thématique



Les attachés d'information de votre URPS se sont rendus aux cabinets des médecins généralistes et masseurs-kinésithérapeutes de Beauvais et Douai

Cela a permis de confirmer l'intérêt d'investir ce champ de la prévention, en effet :

- **de 30% des professionnels de santé** étaient au clair sur les différentes définitions (activité physique, activité sportive, inactivité, sédentarité, etc.).

Du côté des médecins généralistes :

- **de 50%** avaient connaissance des bénéfices de la réduction du temps passé à des activités sédentaires ;

+ **de 90%** n'utilisaient aucun outil pour évaluer le niveau d'activité physique/sédentarité de leur patient car ils n'en avaient pas connaissance ;

+ **de 75%** ne connaissaient pas les outils d'aide pour accompagner leur patient (outil « Freins et leviers » de la HAS, questionnaire Q-AAP+, Médicosport-santé, dispositif Bouge avec moi, etc.) et les trouvaient pertinents ;

Près de 90% rencontraient des difficultés dans l'orientation de leurs patients ALD vers une offre Activité Physique Adaptée.



51 professionnels rencontrés par les attachés d'information :

- 29 médecins généralistes
- 22 masseurs-kinésithérapeutes

Innovations organisationnelles et financières (article 51)

Financement URPS Médecins Libéraux HDF

En 2019, l'état a donné la possibilité aux professionnels de santé de lancer des expérimentations portant sur des innovations organisationnelles et financières (article 51). Compte tenu de la lourdeur administrative par la nécessité de déposer un cahier des charges auprès du ministère, ces expérimentations sont principalement proposées par des structures hospitalières. L'URPS ML s'est donc porté volontaire pour accompagner les médecins libéraux qui souhaiteraient proposer des projets innovants ou participer à des expérimentations déjà autorisées.

L'URPS a participé à des réunions de déploiement de projets expérimentaux autorisés dans le cadre de l'article 51 soutenus par l'URPS. Ces projets sont principalement portés par des établissements de santé ou réseaux de santé mais nécessitent la mobilisation de la médecine de ville pour une mise en œuvre opérationnelle (inclusion des patients).

L'URPS Médecins soutient plusieurs projets :

- **IATROPREV** (optimisation médicamenteuse chez la personne âgée de 75 ans et plus) : Le projet consiste à mettre en place un dispositif de prise en charge interdisciplinaire et pluriprofessionnelle de la personne âgée autour d'une collaboration ville-hôpital
- **Parcours santé des aidants** avec les autres URPS de la région et le CHU de Lille
- **Diabétologie et insuffisance cardiaque** porté par le CHU de Lille
- **Repérage de l'ostéoporose en officine** porté par l'URPS Pharmaciens
- **Fragilité du sujet** âgé porté par l'URPS Infirmiers

Coœur de femmes Expérimenter un dépistage systématique du risque cardio-vasculaire chez les femmes

Le projet porté par votre URPS Médecins consiste à :

- Créer un forfait dérogatoire pour le médecin généraliste ou gynécologue, de repérage et orientation des femmes en péri-ménopause/ménopause en fonction de leur niveau de risque cardio-neuro-vasculaire. Cette nouvelle consultation a vocation à **évaluer le niveau de risque cardio-neuro-vasculaire de la femme** et l'utilité/modalité d'un traitement hormonal de la ménopause (THM).
- Permettre aux médecins généralistes et gynécologues, même s'ils ne sont pas médecin traitant de la patiente, de solliciter un avis de consultant spécialisé (cardiologue).



L'année 2021 a été l'occasion de travailler à la finalisation du cahier des charges.

Promouvoir et défendre les actions et la place des libéraux dans l'organisation du système de santé !

Financement URPS Médecins Libéraux

Le rôle de votre URPS est de faire entendre la voix des médecins libéraux dans le cadre du Programme Régional de Santé (PRS) et de ses déclinaisons.

Elle est au service des médecins libéraux afin d'organiser au mieux l'offre de soins libérale pour répondre aux besoins de leurs patients.

En revendiquant des organisations rationnelles et cohérentes avec l'ensemble du système, compatible avec l'activité libérale et justement rémunérée

Concernant la Permanence Des Soins :

- Comités Départementaux de l'Aide Médicale Urgente de la Permanence des Soins et des transports sanitaires (CODAMUPS) ;
- Travaux sur la Permanence Des Soins en Ambulatoire et en Établissement de Santé (PDSA, PDSSES) et les Maisons Médicales de Garde (MMG) ;
- Travaux sur le zonage.

Concernant l'amélioration des pratiques/parcours :

- Réseau Régional de Cancérologie Onco Hauts-de-France : Conseil d'Administration et Bureau ;
- Réseau Santé Qualité.

Concernant la télémédecine et le numérique :

- GIP Sant& Numérique : représentation au sein des différentes instances de Sant& Numérique - GRADES ;
- Programme Régional de Transformation Digitale du Système de Santé (PREDICE) : Soutien à l'interopérabilité des outils. 13 groupes de travail régionaux inter structures ;
- Comité de pilotage au déploiement du DMP v2 en Hauts-de-France ;
- Réunion de Coordination Régionale (RCR) qui regroupe la DCGDR/CPAM/ARS sur les sujets DMP et MSS ;
- Instance régionale de téléradiologie et téléimagerie ;
- Comité Régional du Numérique en Santé (CRNS) ;
- Groupement de Coopération Sanitaire Achat Mutualisé d'Équipements Informatiques et de Technologies de l'Information et de la Communication (GCS AMEITIC) ;
- Assemblée Générale de la Société Française de Santé Digitale (SFSD).



En assurant une représentation institutionnelle au plus près des territoires

- Conférence Régionale pour la Santé et l'Autonomie (CRSA) plénière et ses 3 Commissions Spécialisées : Offre De Soins (CSOS), Médico-Social (CSMS) et Prévention (CSP) ;
- Instances de démographie sanitaire territorialisée : 9 Conseils Territoriaux de Santé (CTS) : Aisne Nord Haut de Somme, Aisne Sud, Artois Douaisis, Hainaut Cambrésis, Littoral, Métropole Flandre Intérieure, Oise Est, Oise Ouest et Somme ; ainsi que les Contrats Locaux de Santé (CLS) ;
- MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins. Votre URPS participe aux tables tactiques afin d'affirmer le rôle des libéraux ;
- Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM) : élaboré par tous les acteurs d'un même territoire, à partir d'un diagnostic partagé. Votre URPS participe à la définition et à la mise en œuvre des feuilles de route des 8 PTSM de la région ;
- Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) et Comités territoriaux : Votre URPS est présente avec pour but d'optimiser la participation des médecins libéraux aux dépistages organisés des cancers ;

D'autres représentations sont assurées au sein d'instances :

→ régionales :

- Programmes transversaux de l'ARS ;
- Commission dans le cadre du Contrat d'Engagement du Service Public ;
- Exercices coordonnés :
 - » Comités d'exercices coordonnés ;
 - » Commission paritaire régionale des structures pluriprofessionnelles des Hauts-de-France ;
- Facultés de médecine et formation aux études médicales :
 - » Conseils de gestion de la faculté de médecine d'Amiens et conseils des facultés de Lille ;
 - » Commission d'adéquation et d'évaluation des besoins de formation (CEBF) ;
- Médico-social :
 - » Comité Régional de suivi du Plan Maladies Neuro Dégénératives (CRPND) (Alzheimer, Parkinson et sclérose en plaque) ;
 - » Comité de coordination du Réseau régional de la mémoire MEOTIS ;
 - » Réseau Palpi 80 (soins palliatifs) ;
 - » Comité de Pilotage Ostéoporose (Agence Régionale de Santé) ;
- Prévention :
 - » Commission régionale de la périnatalité et de la petite enfance ;
 - » Comité de pilotage "Mois sans tabac" ;
 - » Réseau Santé Solidarité Lille Métropole ;
 - » Comité de pilotage Vaccination ARS ;
 - » Comité de pilotage OREHANE et les groupes de travail associés ;
 - » Comité de pilotage du dispositif Allo-Ortho ;
 - » Assemblée générale Coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine (COREVIH) et les groupes de travail associés.

→ nationales :

- Conférence Nationale des URPS (CN URPS) ;

**D'une manière générale, développer le rôle de votre URPS
en tant que partenaire institutionnel à part entière !**

Organigrammes de l'URPS

Assem

(8 mem

Dr Bruno STACH
(Président / CODIR)

Dr Maxime BALOIS
(Vice-Président)

Dr Guillaume CHATELAIN
(Vice-Président)

Dr Bertrand DEMORY
(Trésorier / CODIR)

Dr Yves BACHELET
(Trésorier Adjoint)

Directions thématiques

Membres élus

Prévention, promotion
de la santé et éducation
thérapeutique

Comité de suivi

Dr François LOEZ
(Président)
Dr Frédéric COUTTENIER
(Rapporteur)
Dr José BRASSEUR
Dr Françoise COURTALHAC
Dr Guillaume DEWEVRE
Caroline DE PAUW
(Directrice)

Systèmes d'information
et communication
partagées

Comité de suivi

Dr Yves BACHELET
(Président)
Dr Antoine CAZEUNEUVÉ
(Rapporteur)
Dr José BRASSEUR
Dr Michèle DE BOYNES
Dr Guillaume CHATELAIN
Dr Bertrand DEMORY
Dr Sylvain GODART
Caroline DE PAUW
(Directrice)

Offre de soins,
permanence des soins,
veille sanitaire

Comité de suivi

Dr Philippe TREHOU
(Président)
Dr José BRASSEUR
(Rapporteur)
Dr Guillaume DEWEVRE
(Rapporteur)
Dr Bassam AL NASSER
Dr Alexis BOISDIN
Dr Pierre-Marie COQUET
Caroline DE PAUW
(Directrice)

Médico-social et
démarche qualité

Comité de suivi

Dr Jean-Paul KORNOBIS
(Président)
Dr Catherine GOUDEMANT
(Rapporteur)
Dr Annabelle BAZERBES
Dr Lydia BERTRAND
Caroline DE PAUW
(Directrice)

Corps administratif

Sabine VERROUL
(Responsable)

Marine HOULLIER
(Responsable ETP)

Pauline RIBERO
(Chargée de mission)

Charles BRIFEUIL
(Chargé de mission)

Camille TOREL
(Assistante)

Anne HU
(Assistante)

Tanguy LAGORSSE
(Responsable)

Audrey CHARLET
(Chargée de mission)

Quentin DEJONGHE
(Chargé de mission)

Stéphanie CUISSETTE
(Chargée de mission)

Anne CAILLERET
(Assistante)

Adeline TOWNSEND
(Responsable)

Juliette KEMP
(Responsable)

Louise BERTHELOOT
(Chargée de mission)

Audrey CHARLET
(Chargée de mission)

Stéphanie CUISSETTE
(Chargée de mission)

Marine LECLERCQ
(Chargée de mission)

Amandine DA CUNHA
(Assistante)

Hélène DUPUIS
(Assistante polyvalente Amiens)

Lesley MARQUIS
(Responsable)

Lyse MOURAND
(Chargée de mission)

Camille TOREL
(Assistante)

Attaché(e)s d'informations :

Sami YACOUB
(Coordonnateur)

Nathalie LEFEBVRE

Hélène LOISON

Annabelle THIBAUT

Assemblée générale (40 élus)

Bureau (membres élus et ses invités)

Dr Quentin BOYEZ
(Secrétaire / CODIR)

Dr François LOEZ
(Invité)

Dr Patrick CHASTANET
(Secrétaire Adjoint)

Dr Jean-Paul KORNOBIS
(Invité)

Dr Philippe TREHOU
(Secrétaire Adjoint)

Dr Pierre-Marie COQUET
(Président de la Commission généraliste)

Caroline DE PAUW
(Directrice / invitée / CODIR)

Dr Arnaud ALLUIN
(Président de la Commission autres spécialistes)

Fonctionnement général

CODIR



Retrouvez toutes les coordonnées sur le site de votre URPS :
www.urpsml-hdf.fr/corps-administratif-de-lurps-ml-hauts-de-france/

AVANT LES ELECTIONS

Jusqu'au
04/06/2021

Bureau

**Président**
Dr Philippe CHAZELLE
Stomatologue
Lille
Collège 2 - CSMF**Vice-Présidente**
Dr Françoise COURTALZAC
Médecin généraliste
Lacroix-Saint-Ouen
Collège 1 - FMF**Vice-Président**
Dr Dominique PROISY
Pneumologue
Soissons
Collège 3 - CSMF**Tésorier**
Dr Bertrand DEMORY
Médecin généraliste
Armentières
Collège 1 - CSMF**Tésorier adjoint**
Dr José BRASSEUR
Néphrologue
Rouvroy
Collège 3 - CSMF**Secrétaire**
Dr Jean-Paul KORNOBIS
Médecin généraliste
Lille
Collège 1 - SML**Secrétaire adjointe**
Dr Bénédicte VERMOOTE
Médecin généraliste
Mouvaux
Collège 1 - SML**Secrétaire adjoint**
Dr Jean-Charles GUILBEAU
Radiologue
Rouvroy
Collège 3 - CSMF

Assemblée générale

Instance décisionnelle composée de 60 médecins libéraux élus

1 démissionnaire, non remplacé avant les élections

Suite aux élections
statuts de l'URPS
Libéraux Hauts-de-France
ont été modifiés :

- Passage de 60 à 65 membres
- Regroupement des collèges de passage de 3 à 4
- Elargissement des attributions aux 2 présidents et commissions

Collège 1 - Médecin généralistes

Dr Denis ARZUR (FMF, 59, Denain)
 Dr Marc BAYEN (MG FRANCE, 59, Guesnain)
 Dr Lydia BERTRAND (SML, 80, Amiens)
 Dr Philippe BOUCHE (MG FRANCE, 62, Grenay)
 Dr Richard CASSÉ (CSMF, 60, Gouvieux)
 Dr Joel CHAZEREAULT (SML, 62, Lens)
 Dr Pierre-Marie COQUET (CSMF, 59, Maubeuge)
 Dr Françoise COURTALZAC (FMF, 60, Lacroix-Saint-Ouen)
 Dr Vincent COUVREUR (CSMF, 59, Masnières)
 Dr José CUCHEVAL (CSMF, 60, Liancourt)
 Dr René-Claude DACQUIGNY (CSMF, 62, Saint-Omer)
 Dr Bertrand DEMORY (CSMF, 59, Armentières)
 Dr Franck GARATE (CSMF, 80, Amiens)
 Dr Pierre GHEERAERT (MG FRANCE, 59, Roubaix)
 Dr Alexis GODRON (FMF, 62, Arras)
 Dr Franco GRACEFFA (FMF, 62, Wailly)
 Dr Christophe GRIMAUX (FMF, 60, Pierrefonds)
 Dr Nathalie HENRIC (FMF, 62, Saint-Laurent-Blangy)
 Dr Georges JUNG (FMF, 60, Compiègne)
 Dr Jean-Paul KORNOBIS (SML, 59, Lille)
 Dr Xavier LAMBERTYN (FMF, 60, Lachapelle-aux-Pots)
 Dr Anne-Sophie LEGRAND DESEINE (CSMF, 59, Tourcoing)
 Dr Laurent MAURY (FMF, 60, Compiègne)
 Dr Jean-Luc MONTREUIL (CSMF, 59, Lys-lez-Lannoy)
 Dr Fabrice PATTE (MG FRANCE, 62, Dainville)
 Dr Dominique PEYRAT (MG FRANCE, 59, La Madeleine)
 Dr Philippe TREHOU (FMF, 02, Guise)
 Dr Bénédicte VERMOOTE (SML, 59, Mouvaux)
 Dr Philippe VERON (FMF, 60, Tracy-Le-Mont)
 Dr Abdelouahab ZARAA (MG FRANCE, 02, Tergnier)

Collège 2 - Spécialistes (chirurgie, anesthésie, réanimation, gynécologie obstétrique)

Dr Emmanuel ATTAL (LE BLOC, 60, Compiègne)
 Dr Yves BACHELET (SML, 80, Amiens)
 Dr Nicolas BERTHON (LE BLOC, 59, Lille)
 Dr Philippe CHAZELLE (CSMF, 59, Lille)
 Dr Dominique FOSSATI (LE BLOC, 59, Valenciennes)
 Dr Jean-Christophe MARTINOT (LE BLOC, 59, Lille)
 Dr Frédéric MEAUX (FMF, 62, Beuvry)
 Dr Christophe MONNIN (LE BLOC, 59, Lille)

Collège 3 - Spécialistes (autres spécialités)

Dr Laëtitia BEGUIN (SML, 80, Amiens)
 Dr Pierre BETERMIEZ (FMF, 60, Compiègne)
 Dr Marie-Françoise BOURDELLE HEGO (FMF, 62, Boulogne-sur-Mer)
 Dr José BRASSEUR (CSMF, 62, Rouvroy)
 Dr François-Marie CARON (CSMF, 80, Amiens)
 Dr Jean-Christophe DELESALLE (SML, 62, Saint-Martin-Boulogne)
 Dr Sylvie DUJARDIN (FMF, 62, Arras)
 Dr Florence FICHOT (SML, 62, Rouvroy)
 Dr Peggy FOURNIER (CSMF, 59, Lille)
 Dr Jean-Charles GUILBEAU (CSMF, 62, Rouvroy)
 Dr Isabelle HENRY (CSMF, 62, Rouvroy)
 Dr Laurent PETYT (CSMF, 62, Beuvry)
 Dr Dominique PROISY (CSMF, 02, Soissons)
 Dr Nicole REIX-BRANCHE (FMF, 80, Amiens)
 Dr Pierre-François ROBACHE (CSMF, 02, Saint-Quentin)
 Dr Mathieu SABATIER (SML, 59, Lille)
 Dr Jérémie SAVAGE (SML, 59, Lille)
 Dr Bruno STACH (CSMF, 59, Valenciennes)
 Dr Éric VAILLANT (CSMF, 59, Marcq-en-Barœul)
 Dr Thierry WIART (CSMF, 59, Armentières)
 Dr Pierre WYREMBLEWSKI (CSMF, 02, Saint-Quentin)

APRÈS LES ELECTIONS

AG d'installation
05/06/2021

Bureau



Dr Bruno Stach
Président
Pneumologue – Allergologue
Valenciennes
Collège 2
Union – Avenir Spé – Le Bloc



Dr Guillaume Chatelain
Vice-Président 1
Anesthésiste – Réanimateur
Lille
Collège 2
CSMF



Dr Maxime Balois
Vice-Président 2
Médecin Généraliste
Roncq
Collège 1
UFMLS



Dr Bertrand Demory
Trésorier
Médecin généraliste
Armentières
Collège 1
CSMF



Dr Yves Bachelet
Trésorier adjoint
Anesthésiste – Réanimateur
Amiens
Collège 2
SML



Dr Quentin Boyez
Secrétaire
Médecin généraliste
Ostricourt
Collège 1
MG France



Dr Patrick Chastanet
Secrétaire adjoint 1
Radiologue
Villeneuve d'Ascq
Collège 2
Union – Avenir Spé – Le Bloc



Dr Philippe Trehou
Secrétaire adjoint 2
Médecin Généraliste
Guise
Collège 1
FMF



Dr Pierre-Marie Coquet
Président Commission
Généralistes
Médecine générale
Maubeuge
Collège 1
CSMF



Dr Arnaud Alluin
Président Commission
Spécialistes
Anesthésie Réanimation
Marcq-en-Barœul
Collège 2
Union Avenir Spé – Le Bloc

Assemblée générale

Instance décisionnelle composée de 40 médecins libéraux élus

Collège 1 – Commission médicale "Généralistes"

Dr Maxime BALOIS (UFMLS, 59, Roncq)
Dr Annabelle BAZERBES (MG FRANCE, 62, Wardrecques)
Dr Lydia BERTRAND (SML, 80, Amiens)
Dr Alexis BOISDIN (MG FRANCE, 80, Rosières-en-Santerre)
Dr Quentin BOYEZ (MG FRANCE, 59, Ostricourt)
Dr Antoine CAZEUNEUE (MG FRANCE, 59, Dechy)
Dr Pierre-Marie COQUET (CSMF, 59, Maubeuge)
Dr Françoise COURTALHAC (FMF, 60, Lacroix-Saint-Ouen)
Dr Michèle DE BOYNES (CSMF, 02, Villers-Cotterêts)
Dr Aurélie DELOBEL (UFMLS, 60, Breteuil)
Dr Bertrand DEMORY (CSMF, 59, Armentières)
Dr Guillaume DEWEVRE (UFMLS, 62, Méricourt)
Dr Stéphane FOULON (FMF, 80, Amiens)
Dr Sylvain GODART (UFMLS, 59, Solre-le-Château)
Dr François-Xavier HIMPENS (UFMLS, 59, Lille)
Dr Jean-Paul KORNOBIS (SML, 59, Lille)
Dr Elisabeth LEBLOND (CSMF, 59, Armentières)
Dr François LOEZ (FMF, 59, Lille)
Dr Philippe TREHOU (FMF, 02, Guise)
Dr Abdelouahab ZARAA (MG FRANCE, 02, Tergnier)

Collège 2 – Commission médicale "Spécialistes"

Dr Bassam AL NASSER (FMF, 60, Beauvais)
Dr Arnaud ALLUIN (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 59, Marcq-en-Barœul)
Dr Emmanuel ATTAL (UFMLS, 60, Compiègne)
Dr Yves BACHELET (SML, 80, Amiens)
Dr José BRASSEUR (CSMF, 62, Rouvroy)
Dr Patrick CHASTANET (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 59, Villeneuve-d'Ascq)
Dr Guillaume CHATELAIN (CSMF, 59, Lille)
Dr Philippe CHAZELLE (CSMF, 59, Lille)
Dr Frédéric COUTTENIER (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 59, Attiches)
Dr Valérie CROMBE (CSMF, 59, Marcq-en-Barœul)
Dr Vincent DEDES (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 59, Lille)
Dr Jean-Christophe DELESALLE (SML, 62, Saint Martin Boulogne)
Dr Julien DUPUIS (UFMLS, 59, Templemars)
Dr Benoît GARRIOT (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 60, Compiègne)
Dr Catherine GOUEMAND JOUBERT (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 59, Villeneuve-d'Ascq)
Dr Laurent PETYT (CSMF, 62, Beuvry)
Dr Dominique PROISY (CSMF, 02, Soissons)
Dr Bruno STACH (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 59, Valenciennes)
Dr Thomas SZAPIRO (UFMLS, 62, Blendecques)
Dr Guillaume WAVREILLE (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 59, Lesquin)

s, les
Médecins
e-Franceà 40 élus
t des 2
écialités ;
à 2 collèges
du Bureau
nts de
médicales

État financier

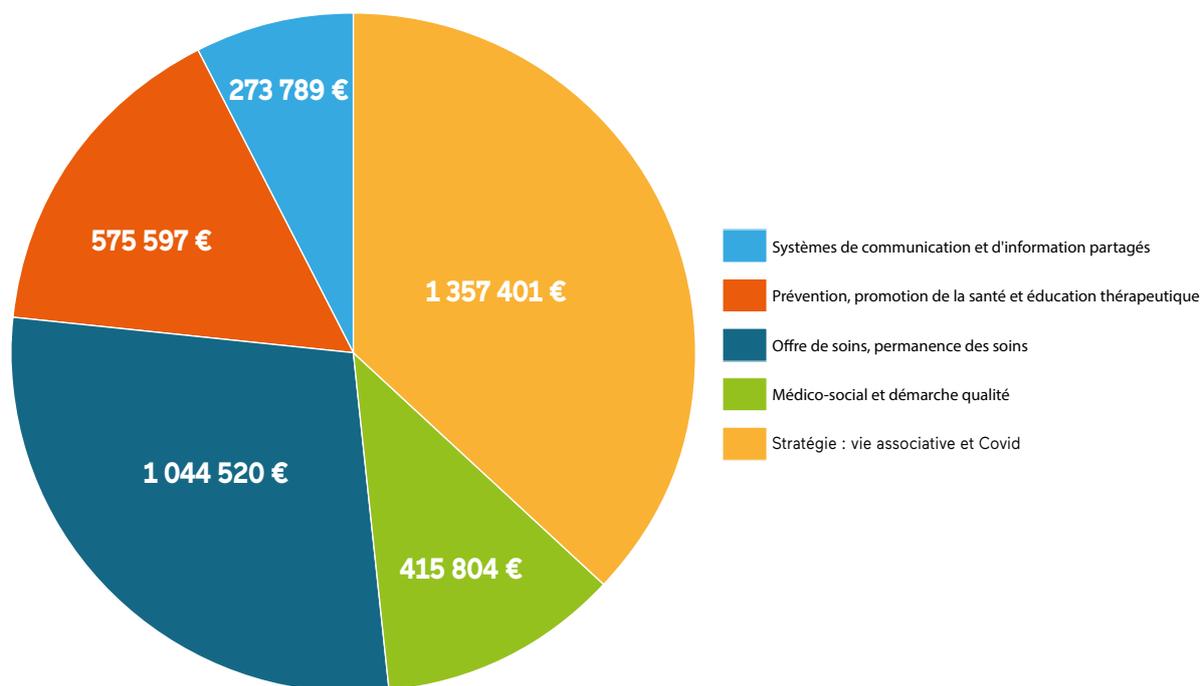
Les dépenses globales d'activité pour 2021 se sont portées à 3 667 111 euros :

- Stratégie : vie associative, Covid (1 357 401 euros) ;
- Médico-social et démarche qualité (415 804 euros) ;
- Offre de soins, permanence de soins (1 044 520 euros) ;
- Prévention, promotion de la santé et éducation thérapeutique (575 597 euros) ;
- Systèmes de communication et d'information partagés (273 789 euros).

Nos financements en 2021 proviennent de :

- Vos cotisations qui ont représenté : 1 496 715 euros ;
- Un Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régional de Santé (ARS) : 1 173 307 euros ;
- Une contribution de l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC) sur les activités validées par unanimité syndicale (Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et télémédecine) : 69 845 euros.

Charges/dépenses d'activité pour 2021



Pour cause de gestion de crise Covid (Cf. page 7) en 2021, le résultat financier était déficitaire

Les comptes sont disponibles sur simple demande auprès du secrétariat :

contact@urpsml-hdf.fr



UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
MÉDECINS LIBÉRAUX

 11 Square Dutilleul
59000 Lille

 **Tél. 03 20 14 93 30**
Fax 03 20 14 93 31

 **contact@urpsml-hdf.fr**
www.urpsml-hdf.fr